



## Dossier unique d'inscription Ecole de la Glanerie

Restaurant scolaire et espace périscolaire  
année 2019/2020

Nom de l'enfant :  
Date de naissance :

Prénom :  
Classe à la rentrée 2019 :

### Représentants légaux de l'enfant

Parent 1 – Autorité parentale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Parent 2 – Autorité parentale <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Date de naissance	Date de naissance
Adresse	Adresse
Téléphone	Téléphone
Portable	Portable
Travail	Travail
Courriel	Courriel
Emploi	Emploi
Ville	Ville

Allocataire  CAF  MSA  AUTRE   
N° Allocataire

### Autre responsable légal

Autorité parentale  oui  non

Nom, adresse :

### Personnes à contacter en cas d'urgence et/ou autorisées à prendre l'enfant

Nom – Prénom	Qualité (grand-mère, oncle...)	Téléphone fixe / portable	Contact en cas d'urgence oui / non	Autorisation de prendre l'enfant oui / non

### Observations particulières

Allergies ou problèmes médicaux  oui  non ( Certificat médical obligatoire). Si oui lesquels :

Régime alimentaire particulier  oui  non Si oui lequel :

Nécessité de constitution d'un PAI (Plan d'accueil personnalisé)  oui  non

### Date des derniers vaccins (DT Polio) :

Coordonnées du médecin traitant - Nom :  
Adresse :

Téléphone :

**Assurance de l'enfant**      Responsabilité civile  Individuelle accident   
   Activités périscolaires / extra-scolaires   
Compagnie – N° de contrat :

**Restaurant scolaire – Tel. 02 96 51 51 50**

Depuis l'année dernière, le système de pointage de la cantine/garderie a évolué. La facturation sera désormais établie sur la consommation réelle de chaque enfant. Les parents n'auront plus à justifier de l'absence de leur enfant auprès du restaurant scolaire ou de la Mairie.

<b>Tarifs restaurant scolaire 2019/2020</b>	
Repas enfant	3,65 €
Repas enfant hors commune	4,85 €

**Garderie matin et soir – Tel. 06 22 38 46 49**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Matin   | <input type="checkbox"/> Soir  |
| <input type="checkbox"/> 4 jours semaine   | <input type="checkbox"/> 4 jours semaine   |
| <input type="checkbox"/> 3 jours semaine   | <input type="checkbox"/> 3 jours semaine   |
| <input type="checkbox"/> 2 jours semaine   | <input type="checkbox"/> 2 jours semaine   |
| <input type="checkbox"/> 1 jour semaine  | <input type="checkbox"/> 1 jour semaine  |
| <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi | <input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi |

<b>Tarifs Garderie</b>		
	Enfant commune	Enfant hors commune
<b>Matin</b>	2,30 €	2,50 €
<b>Soir</b>	2,75 €	3,00 €
<b>Matin et soir</b>	4,50 €	4,70 €



**Les horaires scolaires ayant évolué cette année,**  
**la garderie sera désormais ouverte**  
**de 7h30 à 8h35 et de 16h45 à 18h45.**

**Afin de ne pas perturber le goûter, la garderie n'est accessible aux parents**  
**qu'à partir de 17h15.**

## Autorisations

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées en garderie.

oui  non

J'autorise la directrice ainsi que le personnel d'animation encadrant à prendre en cas d'urgence toutes les dispositions de transport ou d'hospitalisation jugées indispensables et urgentes. L'enfant sera transporté vers l'hôpital le plus proche.

oui  non

J'autorise l'équipe d'animation à prendre mon enfant en photo, à réaliser un film ; à utiliser ces images pour une publication sur le site internet de la commune et/ou sur tout support d'information relatif à la communication sur les activités périscolaires.

oui  non

*Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.*

*Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par l'équipe encadrante est garanti, de même que le droit de retrait.*

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements énoncés ci-dessus et avoir pris connaissance des règlements relatifs au restaurant scolaire, à la garderie et à l'accueil du mercredi matin.

Date :

Signature des parents  
Apposer la mention  
« Lu et approuvé »